



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021

Année scolaire : 2021/2022

Numéro de séance : 1

Date de convocation: 21/10/2021

Présidence de : M. Cédric SZOSTAK

Quorum: 16

Nombre de présents : 19-20

Nombre d'absents excusés :

ORDRE DU JOUR:

I. Validation du procès-verbal du CA tenu le 22 juin 2021

II. Projet d'évaluation 2021-2022 du Lycée de l'Escaut

III. DBM

IV. Tarifs

V. Contrats/conventions

VI. Répartition des logements de fonction

VII. Jours de fonctionnement DP/internat

VIII. Procuration

IX. Dons

X. Sorties et Voyages 2021-2022

XI. Informations diverses du chef d'établissement

XII. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction)

Signatures,

Le Président,

Cédric SZOSTAK

La secrétaire,

Virginie FROMONT

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 21/10/2021

Qualité Nom - Prénom **Titulaires** Administration (membres de droit) Chef d'établissement M. SZOSTAK Cédric Х Cheffe d'établissement adjointe Mme FROMONT Virginie Χ Adjoint gestionnaire/agent Mme DHUREN Véronique Χ comptable Conseillère principale Mme ANTOINE Aude Х d'éducation (C.P.E) Directeur délégué aux M. PRUVOST Jérôme Χ formations professionnelles et technologiques (D.D.F.P.T)

Personnalités / Elus locaux

Collectivités de rattachement (Région Hauts-de-France)

COLSON Aurore	Х
CASTIGLIONE Salvatore	

Municipalité

ANDRIS Joëlle	
MOREAU Bernard	-

Personnalité qualifiée

BRIGNOU	Marc	

Personnels de l'établissement

Personnels d'enseignement et d'éducation

DUPONT Daniel	Х
LAMACZ Hélène	Х
DELAYEN Karine	Х
BODET Bénédicte	Х
CATTAN Agnès	Х
BIERI Claudine	Х
BERTRE Damien	<u></u>

Personnels administratifs techniques et ouvriers, sociaux et de santé

DESPINOY Christophe	Х
GAUDRY Sylvain	Х
BENOIT Laurie	Х

Parents d'élèves et élèves

Elus parents d'élèves

PETIT Karine - FCPE	
FOUCART Patrick - FCPE	Х
FINET Marie-Pascale -	Х
FCPE	
MARTIN Dorothée - PEEP	
PETELOT Sylvie - PEEP	

Nom – Prénom Suppléant

DOYEN Carole	-
DRUON Léonard	
LASSELIN Frank	
ABRAHAM Willy	
PERRONNO David	
MADDALOZZO-CLERC	
Sylvie	
MACHUT Joffrey	

DELHAYE Jean	
HARBONNIER J-B	

MUSY Anne	
HUBERT Emmanuelle	
LATOUR Chantal	
MOREL Stéphanie	
FLAHAUT Anne-Hélène	Х

Elèves

HADJI Youcef – TG02	Х	LALLEMANT Noémie 2 ^{nde} 11
NEIVA Miguel – TG08		BALLAND Rachel – 1G07
PIREZ Natanael – TG04		
SAIGE Evan – 1G04		
CODEVILLE Chloé – 2 ^{nde}		
11		

Total 19/30 (en début de séance)

A 17h25, la séance du conseil d'administration (CA) débute en présence de 19 membres. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

M. le Proviseur annonce la date du prochain CA : le jeudi 18 novembre 2021 (installation des instances et du budget avec les nouveaux élus).

Le secrétariat de séance échoit à Madame FROMONT, Proviseure-Ajointe.

I. Validation du procès-verbal du CA tenu le 22 juin 2021

Validation du PV du CA du 22 juin 2021.

Aucune remarque des membres du CA.

VOTE: 19 pour / 0 contre

II. Projet d'évaluation 2021-2022 du Lycée de l'Escaut

M. le Proviseur adresse ses remerciements à Madame la Proviseure adjointe, les corps d'Inspection – dont l'IA-IPR référent de l'établissement, Francis Fortier pour son dévouement et son accompagnement dans des moments forts, au corps professoral pour le travail mené avec sérieux et aux 2 présidents des fédérations de parents d'élèves, rencontrés le samedi précédent. M. le Proviseur souligne la grande confiance des parents d'élèves en les enseignants.

M. le Proviseur rappelle que le travail sur la question de l'évaluation a été entamé l'année dernière avec les équipes disciplinaires. Rappelle également les bons résultats des élèves aux épreuves du baccalauréat de la session 2021 - ces bons résultats étant naturellement liés au travail mené et à l'accompagnement important des enseignants.

Présentation du projet d'évaluation 2021-2022 par Madame la Proviseure adjointe.

Madame la Proviseure adjointe informe les membres du CA du calendrier mis en œuvre pour l'élaboration de ce projet. Elle informe des objectifs de ce projet.

Madame la Proviseure adjointe informe les membres du CA de ce que comporte le projet :

- ✓ Son cadre réglementaire
- ✓ Un préambule explicitant aux familles l'instauration d'un tel projet
- ✓ La question de l'évaluation
- ✓ La gestion des absences
- ✓ La gestion des fraudes
- ✓ Les coefficients (Phase transitoire, phase définitive)

Madame Fromont souligne le caractère évolutif de ce projet - potentiellement enrichi des observations des membres de la communauté éducative établies à partir d'un bilan réalisé en fin d'année scolaire 2021-2022.

Arrivée de Madame Colson - portant le nombre de membres à 20.

En tant que représentants du personnel :

M. Dupont souligne que les enseignants n'avaient pas besoin d'un projet d'évaluation pour harmoniser leurs pratiques. Doute de la simplification du baccalauréat. Souligne l'iniquité du contrôle continu. Soulève le problème des options. Craint une dégradation de la relation avec les parents.

Néanmoins M. Dupont précise que l'avantage de ce projet d'évaluation est la mise au clair sur la question des absences et fraudes.

Madame Bieri évoque le stress des élèves par rapport à l'évaluation.

De plus Madame Bieri souligne l'absence des IA-IPR de langues dans l'accompagnement du projet d'évaluation et des nouvelles modalités d'épreuves.

En tant que représentants des parents :

Madame Finet souligne que ce projet d'évaluation est nécessaire dans la gestion de l'absentéisme, des niveaux de notation et dans la transparence apportée aux familles et élèves sur la question de l'évaluation.

Madame Finet évoque Parcoursup et l'importance des appréciations.

Néanmoins Madame Finet s'inquiète du nouveau traitement des options dans son exigence concernant la nouvelle notation. Madame Finet souligne la nécessité de bienveillance concernant l'évaluation de ces options au lycée.

M. le Proviseur remercie à nouveau les équipes enseignantes pour tout le travail effectué.

III. DBM

Mme DHUREN présente les DBM pour information n° 5 à 10.

Elle présente également la DBM pour vote n°11.

- Prélèvement sur Fonds de roulement : 63 000 euros à utiliser avant le 31 décembre 2021
 - o 20 000 euros pour le service Activités Pédagogiques
 - o 20 000 euros pour le service Administration et Logistique
 - o 20 000 euros pour le service Restauration et Hébergement
 - o 3 000 euros pour le service Opérations en capital
- Affectation de la dotation globalisée (5 110 euros) pour les frais de stage et les droits de reprographie
- Affectation des droits sociaux (3 744.44 euros) pour les fonds sociaux cantine et lycéens
- Constatation comptable de la part non amortie d'un bien acquis sur fonds de roulement de l'établissement et sorti de l'inventaire (pour 145.85 euros).

Acte 2022-03 VOTE: 20 pour / 0 contre

IV. Tarifs

Modification du tarif de remplacement des cartes de $\frac{1}{2}$ pension (commensaux et étudiants) : 6 euros au lieu de 10 euros à compter du 1^{er} janvier 2022

Acte 2022-06 VOTE: 20 pour / 0 contre

V. Contrats/conventions

• Convention de partenariat avec l'association Capital Filles qui a pour objectif la promotion sociale et professionnelle de jeunes filles de milieu modeste.

Acte 2022-02 VOTE: 20 pour / 0 contre

- Convention de partenariat avec l'association CAPEP dans le cadre de mesure de responsabilisation d'élèves.
 - Cette convention sera représentée lors d'un prochain conseil d'administration.
- Convention avec le collège Jean Macé de Bruay-sur-l'Escaut relative aux conditions d'accueil et à la prise en charge des frais de restauration des collégiens accueillis.

Acte 2022-10 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Convention avec l'association AFI24 et l'établissement mutualisateur Camille Claudel de Fourmies relative à la création d'une UFA pour la section BTS Pilotage des Procédés.

Acte 2022-18 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Avenant n° 1 à la convention de partenariat avec le théâtre du Phénix relatif au financement des ateliers artistiques, au coût des abonnements, aux heures d'intervention financées et enfin au calendrier prévisionnel pour cette année scolaire 2021/22.

Acte 2022-07 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Convention avec l'Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) relative à la mise à disposition de locaux et de matériels par le lycée pour la préparation de l'agrégation interne de physique.

Acte 2022-20 VOTE: 20 pour / 0 contre

Convention avec le centre aquatique de Valenciennes relative aux conditions d'accueil des lycéens dans le cadre de la pratique de la natation. Coût horaire par classe : 50,00 € pour l'année scolaire 2021/22.

Acte 2022-19 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Convention avec le centre nautique du Rieulay relative aux conditions d'accueil d'étudiants de BTS lors d'une sortie organisée en septembre 2021.

Acte 2022-17 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Convention avec le lycée du Hainaut relative aux conditions d'hébergements des élèves et étudiants de l'établissement. Convention pluriannuelle.

Acte 2022-01 VOTE: 20 pour / 0 contre

Convention avec le lycée Wallon relative aux conditions d'hébergements des élèves et étudiants de l'établissement. Cette convention n'est valable qu'un an.

Acte 2022-02 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Contrat avec la société 2RS Solutions relative à la télémaintenance du standard téléphonique et des postes numériques de l'établissement. Coût annuel : 1 068,00 € HT

Acte 2022-05 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Contrat avec la société Turbo-self relatif à l'assistance informatique apportée au logiciel de gestion de restauration et au remplacement des matériels associés. Coût annuel : 4 194,91 € HT

Acte 2022-08 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Convention de partenariat avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) autour du projet CLAED.

Acte 2022-22 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Avenant au contrat de télésurveillance avec la société CHUBB DELTA relatif à l'ouverture d'un compte Itesis permettant la consultation en direct du système de sécurité du lycée. Service gratuit.

Acte 2022-16 VOTE: 20 pour / 0 contre

Avenant au contrat de fourniture de gaz conditionnés avec la société LINDE

Acte 2022-26 VOTE: 20 pour / 0 contre

 Evolution du contrat avec la société Orange Business relatif au forfait portable : changement de dénomination « perf pro équilibre 2020 » sans changement de tarif.

Acte 2022-09 VOTE: 20 pour / 0 contre

VI. Répartition des logements de fonction

Le lycée comprend 5 logements situés Rue Emmanuel Rey et 1 logement situé Avenue de Saint Amand. 5 logements sur 6 sont attribués par Nécessité Absolue de Service et occupés. Une dérogation à l'obligation de loger a été accordée au bénéficiaire du 6ème logement situé avenue de St Amand.

Acte 2022-12 VOTE: 20 pour / 0 contre

Une demande de concession de logement pour Mme DHUREN-COUVEZ, Gestionnaire-Comptable du lycée a été proposée aux services de la Région. Il s'agit du logement sis 39B rue Emmanuel Rey.

Acte 2022-11 VOTE: 20 pour / 0 contre

Une demande de concession de logement pour M. SZOSTAK, Proviseur du lycée a également été proposée aux services de la Région. Il s'agit du logement sis 35 rue Emmanuel Rey.

Acte 2022-13 VOTE: 20 pour / 0 contre

VII. Jours de fonctionnement DP/internat

1er trimestre 2021-2022 : 80 jours pour l'internat et 66 jours pour la ½ pension 2ème trimestre 2021-2022 : 64 jours pour l'internat et 54 jours pour la ½ pension 3ème trimestre 2021-2022 : 68 jours pour l'internat et 57 jours pour la ½ pension

Acte 2022-04 VOTE: 20 pour / 0 contre

VIII. Procuration

Procuration en faveur du lycée de l'Escaut donnée par le Conseil régional afin de recevoir directement les avis d'imposition de taxes foncières et d'enlèvement des ordures ménagères.

Acte 2022-21 VOTE: 20 pour / 0 contre

IX. Dons

Les membres de la FCPE ont décidé d'un don de 10 000,00€ attribué à l'Agent comptable du lycée de l'Escaut afin d'aider aux projets de sorties et voyages organisés pour les élèves et étudiants.

Acte 2022-15 VOTE: 20 pour / 0 contre

Pour information:

- Les membres de la FCPE ont décidé d'un don de 2 500,00€ attribué à la MDL du lycée de l'Escaut afin d'aider aux projets éducatifs et à la modernisation de l'espace dédié à cet effet.
- Les membres de la FCPE ont décidé d'un don de 1 500,00€ attribué au Foyer du lycée de l'Escaut afin d'aider aux projets et à la modernisation de l'espace dédié à cet effet.
- Les membres de la FCPE ont décidé d'un don de 1 000,00€ attribué à l'association sportive du lycée de l'Escaut pour les projets UNSS et/ou des équipements sportifs pour favoriser les activités.

Le Proviseur remercie les fédérations de parents d'élèves FCPE et PEEP pour leurs dons et pour leur implication dans la vie de l'établissement.

X. Sorties et Voyages 2021-2022

Départ de Madame Colson.

Une présentation des différents projets de sorties et voyages est faite par le Proviseur.

Madame Dhuren souligne la diversité affirmée de sources de financement – révélateur d'un établissement en bonne santé et dynamique.

Monsieur Dupont explique que la programmation des sorties n'est pas toujours évidente à moyen terme.

Présentation des sorties et voyages prévus jusqu'au 31/12/2021

Acte 2022-23 VOTE: 19 pour / 0 contre

• Une précision est apportée sur le budget du voyage en Pologne (le lycée ne financera que le transport entre le lycée et l'aéroport de Lesquin)

Acte 2022-24 VOTE: 19 pour / 0 contre

• Une précision est également apportée sur le budget du déplacement à Maubeuge car c'est le théâtre du Phénix qui finance cette sortie.

Acte 2022-25 VOTE: 19 pour / 0 contre

• Une précision est apportée sur le budget qui concerne la restitution des travaux du 07/05/2022 (qui constitue le point d'orgue du travail accompli par les élèves de l'option théâtre).

Acte 2022-27 VOTE: 19 pour / 0 contre

XI. Informations diverses du chef d'établissement

1/ Informations sur le pôle informatique par M. Pruvost, DDFPT : Réalisations et projets

- Installation de postes informatiques
 - o 3 postes supplémentaires en salle des professeurs,
 - o 8 postes en salle de TP CIRA,
 - o 4 postes en salle de TP Biochimie,
 - 4 postes en salle de TP Microbiologie,
 - o 3 postes en salle de TP Analyse,
- Installation d'imprimantes à jet d'encre haute qualité
 - o En salle des professeurs,
 - o Au Centre de Documentation et d'Information,
 - o Dans les laboratoires de Chimie et Physique,
 - o 6 imprimantes couleurs pour chaque pôle de science,
- Remplacement de vidéos projecteurs
 - o En salles 100, 102, 103, 105 et 216,
- Installation de systèmes son
 - o 6 salles de langue sont équipées,
- Remplacement des ordinateurs portables
 - o Salle du plateau,
 - o Salle du conseil,
 - o Salle de la pointe,
 - Auditorium.
- Projets à venir
 - Remplacement de vidéoprojecteurs vieillissants (en attente de dotation de la Région)
 - o Remplacement de postes informatiques obsolètes (en attente de dotation Région)

Madame Bieri demande s'il est possible d'imprimer des documents en couleur dans des lieux accessibles aux enseignants dans le lycée.

- M. Pruvost répond qu'il est possible d'imprimer des documents en couleurs sur le plateau de direction, avec l'aide de Madame Sandrine Millet ou de Monsieur Adrien Vasselin.
- M. Dupont demande si les équipements achetés sur fonds propres et remplacés sont récupérés.
- M. Pruvost répond par l'affirmative.
- M. le Proviseur salue le bon usage de la Taxe d'apprentissage pour les équipements scientifiques du lycée.
- M. Dupont remarque qu'il y a une faiblesse du son dans les salles surtout pour nos collègues de langues. M. Dupont demande pourquoi toutes les salles ne sont pas équipées.
- M. Pruvost répond que les achats sont progressifs, que les équipements sont de bonne qualité d'où l'obligation de rationaliser.

Madame Bieri demande pourquoi les enceintes fixées au mur ne fonctionnent pas et s'il ne vaut pas mieux réparer au lieu d'acheter.

M. Pruvost répond que le manque de personnel de maintenance n'a pas permis de les réparer – d'où la décision de recourir aux achats pour une réponse plus rapide aux utilisateurs quotidiens des équipements.

2/ Dates et informations importantes pour cette année scolaire 2020-2021 par Madame la Proviseure adjointe

Réunion Parents-Professeurs pour le niveau 2nde

Remise des bulletins du 1er trimestre lors de ces réunions

- Lundi 13 décembre 2021 à partir de 17h15 pour les 2ndes impaires
- Mardi 14 décembre 2021 à partir de 17h15 pour les 2ndes paires

Réunion Parents-Professeurs pour le niveau 1ère GT

Remise des bulletins du 1er semestre lors de cette réunion

• Jeudi 3 février 2022 à partir de 16h15 (Fin des cours pour tout le Pré-bac à 16h00)

Réunion Parents-Professeurs pour le niveau Terminale GT

Remise des bulletins du 1er semestre lors de cette réunion

• Samedi 29 janvier 2022 de 8h à 12h (Banalisation des cours)

La tenue de ces différentes dates reste évidemment dépendante des conditions sanitaires à venir.

De plus, il a été décidé en concertation avec les équipes pédagogiques que la moyenne générale pour le niveau lère et Terminale GT n'apparaîtrait plus sur les bulletins semestriels. En effet, les disciplines étant toutes coefficientées à 1, cette moyenne générale pouvait induire en erreur certains élèves sur leur niveau. Les seules moyennes disciplinaires sont davantage révélatrices du niveau atteint par l'élève.

Rectificatif

En raison de nouveaux impératifs, les conseils de classe des **2nde 12** et **11** - préalablement prévus le mardi 30 novembre - sont reportés au mardi 7 décembre 2021 - même horaire.

Le conseil de classe des **TSTLPC** - préalablement prévu le lundi 31 janvier 2022 - est reporté au jeudi 27 janvier 2022 à 18h. Le conseil de classe des **2TSCIRA** - préalablement prévu le jeudi 27 janvier - est reporté au lundi 31 janvier 2022 à 17h.

La Journée Portes ouvertes Postbac est fixée au samedi 22 janvier 2022 de 9h à 16h.

- M. Foucart évoque la disparition de la moyenne générale et s'interroge sur une information et explicitation de cette disparition de moyenne générale sur les bulletins aux familles et élèves.
- M. le Proviseur informe qu'une explicitation sera faite aux élèves et familles.

3/ Présentation du projet de l'association sportive par Madame Cattan (Enseignante d'EPS)

Remerciements de Madame Cattan au nom de l'équipe auprès de la FCPE pour le don (besoins en équipements en escalade, de tennis de table).

Madame Cattan souligne que la subvention de la mairie est en cours.

Madame Cattan évoque les axes prioritaires :

- Assurer un développement corporel équilibré
- o Développer la connaissance de soi et les moyens de s'entraîner
- o Former des jeunes officiels en renforçant la participation aux formations
- o Participer à la vie associative par la prise de responsabilités
- o Augmenter le nombre de licenciés

Madame Cattan souligne la belle opportunité de fonctionner le mercredi après-midi. Le lycée étant ouvert de façon continue ce jour-là, les élèves ont ainsi la possibilité de se restaurer au lycée avant de rejoindre l'UNSS.

Activités:

- o Fitness / Musculation (salle de gym)
- o Escalade (les Tertiales)
- o Handball, futsal, natation, badminton : activités à compétition

Madame Cattan informe que les licenciés ne sont pas obligés de rester toute l'année dans une même activité.

Projets:

Il a été décidé que, pour des raisons de contexte sanitaire, il n'y pas eu de cross cette année. Mais des élèves vont pouvoir aller à l'épreuve de district de Raismes.

Sont évoqués des tournois sportifs de fin d'année et d'une formation au rôle de jeune officiel.

4/ Présentation par le Proviseur des perspectives régionales annoncées par Mme Manoëlle MARTIN, viceprésidente du Conseil Régional, lors de la réunion du 14 octobre 2021 au lycée Jacques le Caron d'Arras,

Pour rappel, Les grands axes de la politique de Xavier BERTRAND sont les suivants :

- 1. Une région de proximité (e-lycée, « c'est voté », une politique de sûreté et de sécurité, une Identification forte de la Région, «proch'orientation…)
- 2. Une région qui s'implique dans le développement durable (les circuits courts, l'énergie durable, la gestion des déchets...)
- 3. Une région qui œuvre pour mettre ses citoyens à l'emploi (une région qui travaille, développement des CAMPUS, espaces pour des innovations partagées, sensibilisation à l'entreprenariat, Informations sur les métiers, lutte contre le décrochage, offre de formation en adéquation avec les métiers d'aujourd'hui réécriture de la carte des formations sur le territoire -, faciliter les ouvertures aux entreprises, plus largement au monde professionnel)
- 4. Une Région qui prépare l'avenir des jeunes (investissements lourds, nouveaux établissements numériques et connectés, le Lycée de demain intégré dans son environnement)

Un lien fort existe entre les objectifs recherchés par les services de l'Éducation Nationale et ceux de la collectivité territoriale de rattachement.

Il reste primordial de préparer nos élèves et étudiants à développer des atouts et valeurs de savoir être attendus en entreprise comme :

- Savoir travailler en équipe,
- Développer une culture d'appartenance à l'entreprise,
- Savoir communiquer à l'écrit comme à l'oral sur des compétences fortes attendues en entreprise,
- Avoir un relationnel adapté aux différentes mises en situation et aux différents interlocuteurs,
- Avoir un niveau de qualification le plus élevé possible sécurisant au niveau du parcours du jeune et prometteur d'évolution de carrière ambitieuse.

XII.	Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au
	secrétariat de direction)

Aucune question diverse n'a été déposée.

Le Proviseur remercie l'ensemble des membres pour leur confiance et le respect des échanges tout au long de ce conseil d'administration.

Fin de la séance du CA à 19h50